



Ref : Cir 001 /24

Hazmieh, le 30-01-2024

Inscription 2024-2025

Chers Parents,

Dans l'espoir que cette nouvelle année soit fructueuse, stable et réussie, nous vous communiquons les informations relatives à l'inscription des nouveaux élèves pour l'année scolaire 2024-2025.

1- **L'INSCRIPTION** de nouveaux élèves pour l'année scolaire 2024-2025 aura lieu entre 8^h00 et 13^h00 à Hazmieh ou Jamhour :

- du jeudi 1^{er} au jeudi 8 février 2024: pour les sœurs et frères de nos élèves.
- du jeudi 15 février au jeudi 15 mars 2024: pour les nouveaux élèves (nouvelles familles).

Les parents sont priés de se conformer à la période d'inscription ci-haut précisée. Toute inscription en dehors des dates indiquées doit être organisée selon un rendez-vous fixé à l'avance.

2- La **GARDERIE NOTRE DAME** à Hazmieh accueille les enfants ayant 40 jours et plus suivant deux horaires:

- **Régulier**: du lundi au vendredi de 7^h00 à 15^h00 tous les jours ouvrables non fériés pour 200 \$
 - **Supplémentaire**: du lundi au vendredi de 7^h00 à 17^h00 tous les jours ouvrables non fériés pour 250 \$
- (Ces tarifs seront en vigueur à partir du 1^{er} Octobre 2024).

3- **NURSERY**: La classe de Pré-jardin à Jamhour accueille les enfants de deux ans durant l'horaire scolaire pour un tarif de 200 \$ par mois (tarif en vigueur à partir du 1^{er} Octobre 2024).

DEMARCHE D'INSCRIPTION :

Les parents désirant inscrire leur(s) enfant(s) dans notre établissement sont priés de:

- Remplir une fiche d'inscription par enfant** (disponible en papier à l'accueil de l'école à Hazmieh et Jamhour /ou/ en ligne sur le site web de l'école : www.antonines-hazmieh.edu.lb)
- Rendre/Présenter cette/ces fiche(s)** à l'accueil dans les délais ci-haut précisés /ou/ envoyer en pièces jointes par email à l'adresse de l'école : inscriptions@antonines-hazmieh.edu.lb)
- Attendre le retour de la direction** -dans un délai d'une semaine -pour vous fixer une entrevue avec le(s) responsables de cycle(s) concerné(s),
- Se rendre aux locaux de l'établissement pour **compléter l'inscription** au bureau des formalités scolaires à Hazmieh ou Jamhour.

Remarques importantes:

- Il est **impératif de chercher les documents** requis à l'inscription lors de l'entrevue fixée avec la direction. Sinon, l'inscription ne sera pas prise en compte au début de l'année 2024-2025.
- L'accord d'une entrevue et l'inscription de nouveaux élèves dépendent des places vacantes disponibles dans les classes pour l'année 2024-2025.



4- **DROITS DE PREMIERE INSCRIPTION: 100 \$** (par élève)

5- **DOCUMENTS** requis pour les nouveaux élèves (à présenter lors de l'inscription):

- Extrait de naissance récent (datant de moins de 3 mois).
- Permis de séjour valable (**pour les non-Libanais**)
- Six photos passeport.
- Certificat de vaccination ou tout autre certificat médical.
- Livret scolaire de la dernière classe.
- Attestation scolaire de la dernière classe** certifiée par le Ministère d'Education Nationale.
- Pour les élèves venant d'une école hors Liban : Attestation scolaire de la dernière classe certifiée** par le ministère de l'Éducation du pays de provenance **et** le ministère des Affaires étrangères et des Émigrants au Liban.
- Le **diplôme officiel du Brevet** ou photocopie certifiée pour les élèves inscrits dans les classes secondaires.

N.B. : Les documents f), g) et h) sont OBLIGATOIRES et doivent être certifiés par le Ministère de l'Éducation avant la rentrée scolaire en Septembre 2024.

6- **Test d'admission:**

• **Vendredi 31 Mai 2024 :**

- de 9^h à 12^h (Section Française):

pour les classes CP (EB1) → 6^{ème} (EB6) à Hazmieh,
et pour les classes 5^{ème} (EB7) → 2^{nde} (S1) à Jamhour.

- de 9^h à 13^h (Section Trilingue):

pour les classes Grade 1 → Grade 10 à Jamhour.

- **Pour les classes maternelles:** Une entrevue avec la responsable aura lieu avant l'inscription (*La présence de l'enfant est obligatoire lors de l'inscription*).

*** Remarques importantes**

- ☞ **Les droits d'inscription des nouveaux ne peuvent être remboursés quelles que soient les raisons de l'annulation.**
- ☞ L'enfant en PS devra accomplir les 3 ans avant le 31 janvier 2025.
- ☞ Pas de nouvelles inscriptions au Cycle Terminal (*Première et Terminale*).

7- La **REINSCRIPTION** des élèves, déjà présents à l'école, pour l'année scolaire 2024-2025 se fera automatiquement.

☞ **Pour les élèves déjà présents à l'école :** Si vous désirez **annuler l'inscription de votre enfant** pour l'année scolaire 2024-2025, veuillez retourner la fiche (A) ci-jointe dûment remplie **avant Vendredi 16 février 2024**.

Tous nos remerciements pour la confiance que vous nous témoignez.





(A) FICHE D'ANNULATION DE LA REINSCRIPTION 2024-2025 **

Code famille _____ ** **À rendre avant le vendredi 16 février 2024**

Je soussigné(e) _____ **ne désire pas réinscrire** mon/mes enfant(s)
pour l'année scolaire 2024-2025, au Collège Notre Dame des Sœurs Antonines – Hazmieh/Jamhour:

Prénom

Classe

-----	-----
-----	-----
-----	-----
-----	-----
-----	-----

Le / / 2024

Signature des Parents

.....